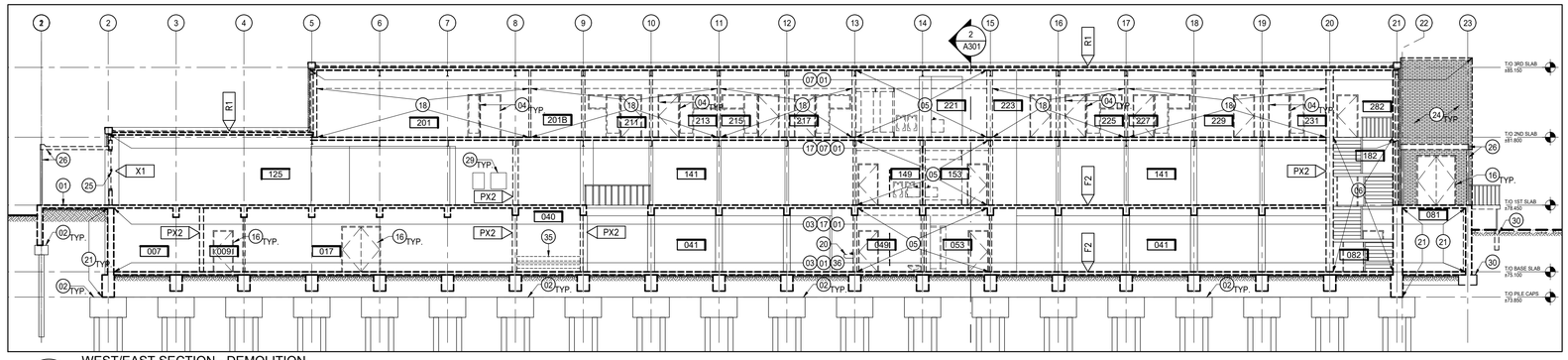

1 A301 WEST/EAST SECTION - DEMOLITION
COUPE OUEST/EST - DÉMOLITION
1:150

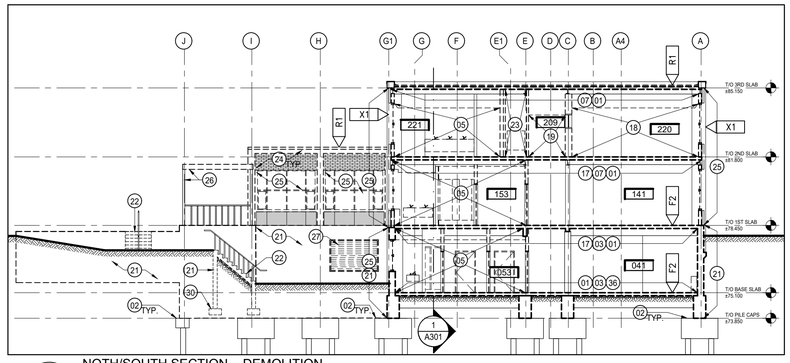

2 A301 NOTH/SOUTH SECTION - DEMOLITION
COUPE NORD/SUD - DÉMOLITION
1:150

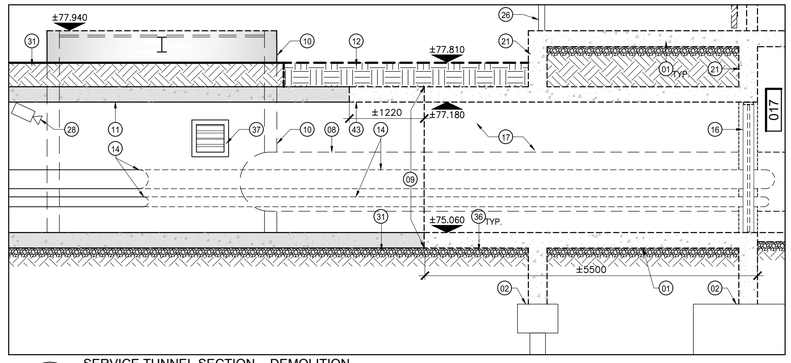

3 A301 SERVICE TUNNEL SECTION - DEMOLITION
COUPE DU TUNNEL DES INSTALLATIONS TECHNIQUES -DÉMOLITION
1:50

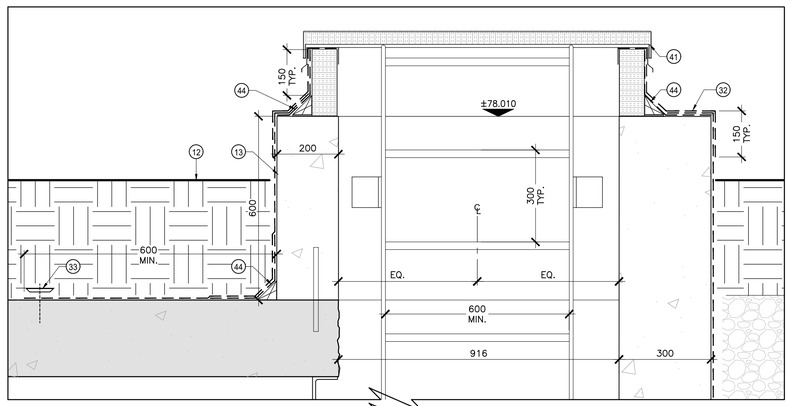

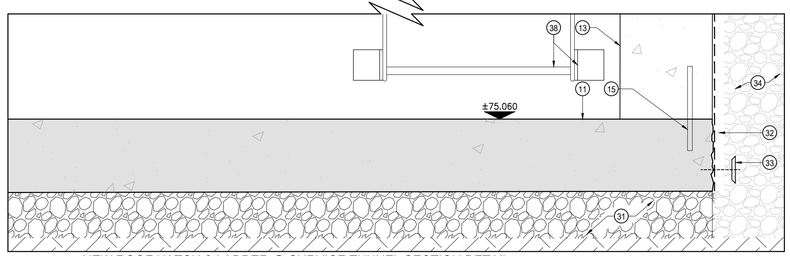

4 A301 NEW ROOF HATCH & LADDER @ SURVICE TUNNEL SECTION DETAIL
COUPES ET DÉTAILS DE LA NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS ET DE L'ÉCHELLE AU TOIT SUR LE TUNNEL DES INSTALLATIONS TECHNIQUES
1:10

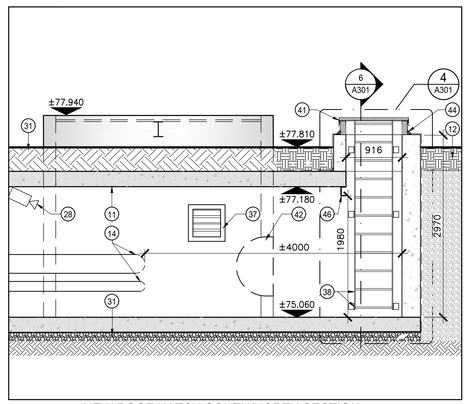

5 A301 NEW ROOF HATCH SOUTH/NORTH SECTION
COUPE NORD/SUD DE LA NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT
1:50

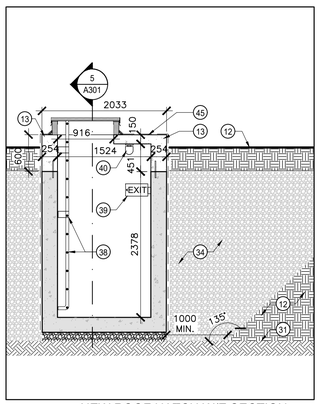

6 A301 NEW ROOF HATCH W/E SECTION
COUPE OUEST/EST DE LA NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT
1:50

GENERAL NOTES:

A ALL BUILDING MATERIALS AND SYSTEMS NOTED TO BE DEMOLISHED/REMOVED ARE TO BE DISASSEMBLED, SEPARATED AND DIVERTED FROM LANDFILL PER SPECIFICATION.

B ALL EXTERIOR WALL ASSEMBLIES ARE 'X2' UNLESS OTHERWISE NOTED.

C ALL FLOOR ASSEMBLIES ARE 'F1' UNLESS OTHERWISE NOTED.

D ALL INTERIOR WALL ASSEMBLIES ARE 'PX1' UNLESS OTHERWISE NOTED.

NOTES GÉNÉRALES:

A TOUS LES MATÉRIAUX ET LES SYSTÈMES DU BÂTIMENT INDIQUÉS À ÊTRE DÉMOLIS OU ENLEVÉS DOIVENT ÊTRE DÉMONTÉS, SÉPARÉS ET EXTIRPÉS DU SITE D'ENFOUISSEMENT CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.

B TOUS LES ASSEMBLAGES DES MURS EXTÉRIEURS SONT DES "X2" À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.

C TOUS LES ASSEMBLAGES DES PLANCHERS SONT DES "F1" À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.

D TOUS LES ASSEMBLAGES DES MURS INTÉRIEURS SONT DES "PX1" À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES

DRAWING NOTES: (XX)

01 EXISTING REINFORCED CONCRETE SLAB; TYPICAL. REFER TO STRUCTURAL.

02 EXISTING REINFORCED CONCRETE PILES AND PILE CAPS TO REMAIN; TYPICAL. REFER TO STRUCTURAL.

03 EXISTING REINFORCED CONCRETE BEAMS; TYPICAL. REFER TO STRUCTURAL FOR REMOVAL PROCEDURE.

04 WOOD DOOR AND FRAME WITH SIDELIGHT GLAZING.

05 EXISTING WASHROOM; TYPICAL. REFER TO ARCHITECTURAL PLANS.

06 EXISTING METAL AND TERRAZZO STAIR SYSTEM; TYPICAL.

07 EXISTING STEEL STRUCTURAL MEMBERS; TYPICAL. REFER TO STRUCTURAL FOR REMOVAL PROCEDURE.

08 EXISTING ±970mm DIAMETER UNDERGROUND EXHAUST DUCT. BEYOND.

09 SECTION OF EXISTING UNDERGROUND REINFORCED CONCRETE SERVICE TUNNEL TO BE DEMOLISHED.

10 EXISTING CONCRETE BLOCK ±3800mm DIAMETER IN-GROUND EXHAUST VENT C/W STEEL GRATE ON STEEL SUPPORT TO REMAIN.

11 SECTION OF EXISTING UNDERGROUND REINFORCED CONCRETE SERVICE TUNNEL TO REMAIN.

12 EXISTING GRADE TO BE EXCAVATED AND BACKFILLED TO ELEVATIONS SHOWN ON DRAWING L1.

13 PROVIDE NEW REINFORCED CONCRETE WALL DOWELED INTO REMAINING SERVICE TUNNEL. REFER TO STRUCTURAL.

14 REMOVE AND CAP ALL REMAINING MECHANICAL AND ELECTRICAL SYSTEMS 4000mm AWAY FROM NEW CONCRETE WALL LOCATION. REFER TO MECHANICAL.

15 DOWEL AND REINFORCEMENT PER STRUCTURAL DRAWINGS.

16 EXTERIOR METAL DOOR AND DOOR FRAME.

17 REMOVE REDUNDANT CONDUIT AND WIRING BACK TO THE NEAREST JUNCTION BOX IN PORTION OF TUNNEL TO REMAIN. REFER TO ELECTRICAL.

18 EXISTING FINISHED ROOM TO BE DEMOLISHED; TYPICAL. REFER TO ARCHITECTURAL PLANS.

19 EXISTING FINISHED CORRIDOR TO BE DEMOLISHED; TYPICAL. REFER TO ARCHITECTURAL PLANS.

20 EXISTING WALL MOUNTED SINK TO BE REMOVED.

21 EXISTING REINFORCE CONCRETE FOUNDATION/RETAINING WALL. REFER TO STRUCTURAL FOR REMOVAL PROCEDURE.

22 REINFORCED CONCRETE STAIRS ASSEMBLY AND METAL ACCESSORIES.

23 EXISTING WOOD VENEER MILLWORK TO BE REMOVED.

24 EXISTING EXTERIOR WALL ASSEMBLY. REFER TO ARCHITECTURAL ELEVATIONS AND PLANS.

25 EXISTING WINDOW ASSEMBLY TO BE REMOVED; TYPICAL.

26 DIMENSIONAL LUMBER CANOPY ROOF WITH STEEL STRUCTURAL MEMBERS. REFER TO STRUCTURAL FOR BEAM AND COLUMN REMOVALS; TYPICAL.

27 EXISTING EXHAUST LOUVER.

28 EXISTING CAMERA TO BE SALVAGED. TURN OVER TO DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.

29 EXISTING RECESSED ELECTRICAL PANEL; TYPICAL. REFER TO ELECTRICAL FOR REMOVAL PROCEDURE.

30 EXISTING REINFORCED CONCRETE FOOTING TO BE DEMOLISHED.

31 EXISTING GRADE TO REMAIN, REFER TO ELEVATION 1/A300.

32 PROVIDE CONTINUOUS WATERPROOFING MEMBRANE LAPPED A MINIMUM OF 150mm AROUND CORNERS. TIE INTO FLASHING OF NEW ROOF HATCH.

33 PROVIDE CONTINUOUS TERMINATION BARS AT PERIMETER.

34 PROVIDE COMPACT GRANULAR A TO UNDERSIDE OF SERVICE TUNNEL FLOOR SLAB.

35 REINFORCED CONCRETE STAIRS WITH TERRAZZO FINISH.

36 REMOVE EXISTING COMPACT GRANULAR FILL TO UNDISTURBED SOIL.

37 EXISTING LOUVER TO REMAIN, SAFEGUARD.

38 PROVIDE NEW METAL LADDER FASTENED TO REINFORCED CONCRETE TUNNEL WALL. COMPLY WITH ONTARIO MINISTRY OF LABOUR FIXED ACCESS LADDERS: ENGINEERING DATA SHEET 2-04. CENTER WITHIN ROOF HATCH OPENING.

39 REINSTALL SALVAGED EXIT SIGN. REFER TO ELECTRICAL.

40 INSTALL NEW LIGHT FIXTURE FASTENED TO TUNNEL CEILING. REFER TO ELECTRICAL.

41 PROVIDE NEW ONE WAY 916 X 916mm CLEAR OPENING ROOF HATCH C/W METAL FLASHING.

42 USE CONCRETE BLOCK TO INFILL OPENING WITHIN EXHAUST AT EXHAUST DUCT REMOVAL.

43 DEMOLISH 1220mm PORTION OF REINFORCED CONCRETE TUNNEL ROOF BETWEEN EXTERIOR WALLS.

44 CONTINUOUS CANT-STRIP C/W 400mm WIDE MEMBRANE BASE LAYER.

45 PROVIDE NEW REINFORCED CONCRETE SLAB TIED INTO NEW CONCRETE WALLS. REFER TO STRUCTURAL.

46 PROVIDE 150mm DEEP STEEL C-CHANNEL. REFER TO STRUCTURAL.

NOTES DU DESSIN: (XX)

01 LA DALLE EN BÉTON ARMÉ EXISTANTE; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES.

02 LES PIEUX EN BÉTON ARMÉ ET LES SEMELLES SUR PIEUX EXISTANTS DOIVENT RESTER; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES.

03 LES POUTRES EN BÉTON ARMÉ EXISTANTES; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES POUR LA PROCÉDURE D'ENLÈVEMENT.

04 LA PORTE ET LE CADRE DE BOIS AVEC LA FENÊTRE LATÉRALE.

05 LA TOILETTE EXISTANTE; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX PLANS ARCHITECTURAUX.

06 L'ESCALIER DE MÉTAL ET EN TERRAZZO EXISTANT; TYPIQUE.

07 LES POUTRES EN ACIER PROFILÉ EXISTANTES; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES POUR LA PROCÉDURE D'ENLÈVEMENT.

08 LE CONDUIT D'ÉCHAPPEMENT SOUTERRAIN D'UN DIAMÈTRE DE ±970mm EXISTANT. SE RAPPORTER À LA MÉCANIQUE.

09 UNE PARTIE DU TUNNEL SOUTERRAIN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES EN BÉTON ARMÉ EXISTANT DOIT ÊTRE DÉMOLIE.

10 LE CONDUIT DE SORTIE EXISTANT DANS LA TERRE, D'UN DIAMÈTRE DE ±3800mm QUI EST DANS LES BLOCS DE BÉTON AINSI QUE LE GRILLAGE EN ACIER PAR-DESSUS LE SUPPORT EN ACIER QUI RESTERA.

11 UNE PARTIE DU TUNNEL SOUTERRAIN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES EN BÉTON ARMÉ EXISTANT RESTERA.

12 LE SOL EXISTANT DOIT ÊTRE EXCAVÉ ET REMBLAYÉ JUSQU'AUX NIVEAUX INDIQUÉS SUR LE DESSIN L1.

13 POSER UN NOUVEAU MUR EN BÉTON ARMÉ BOULONNÉ DANS LE RESTANT DU TUNNEL DES INSTALLATIONS TECHNIQUES. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES.

14 ENLEVER ET RECOUVRIR TOUS LES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES QUI RESTERONT EN LES ÉLOIGNANT À 4000mm DE L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU MUR DE BÉTON. SE RAPPORTER À LA MÉCANIQUE.

15 LES BOULONS ET LE RENFORCEMENT CONFORMÉMENT AUX DESSINS STRUCTURAUX.

16 LA PORTE ET LE CADRE EN MÉTAL EXTÉRIEURS.

17 ENLEVER LE CONDUIT REDONDANT ET LE CÂBLAGE JUSQU'À LA BOÎTE DE CONNEXION LA PLUS PROCHE DANS LA PARTIE DU TUNNEL QUI RESTERA. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

18 LA PIÈCE FINIE EXISTANTE DOIT ÊTRE DÉMOLIE; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX PLANS ARCHITECTURAUX.

19 LE CORRIDOR FINI EXISTANT DOIT ÊTRE DÉTRUIT; TYPIQUE. SE RAPPORTER AUX PLANS ARCHITECTURAUX.

20 L'ÉVIER EXISTANT FIXÉ AU MUR DOIT ÊTRE ENLEVÉ.

21 LA FONDATION ET LE MUR DE SOUTÈNEMENT EN BÉTON ARMÉ EXISTANT. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES

22 L'ESCALIER EN BÉTON ARMÉ AINSI QUE LES ACCESSOIRES EN MÉTAL.

23 LA MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE EXISTANTE DE PLACAGE DE BOIS DOIT ÊTRE ENLEVÉE.

24 L'ASSEMBLAGE DU MUR EXTÉRIEUR EXISTANT. SE RAPPORTER AUX ÉLÉVATIONS ET AUX PLANS ARCHITECTURAUX.

25 LA FENÊTRE EXISTANTE DOIT ÊTRE ENLEVÉE; TYPIQUE.

26 L'AJOUT EN BOIS DÉBITÉ À PLUSIEURS DIMENSIONS AVEC DES POUTRES EN ACIER PROFILÉ. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES POUR L'ENLÈVEMENT DES POUTRES ET DES COLONNES; TYPIQUE.

27 LOUVRE D'ÉCHAPPEMENT EXISTANT.

28 LA CAMÉRA EXISTANTE DOIT ÊTRE RÉCUPÉRÉE. REMETTEZ-LA AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

29 LE PANNEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT ENCASTRÉ; TYPIQUE. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE POUR LA PROCÉDURE D'ENLÈVEMENT.

30 LA SEMELLE DE BÉTON ARMÉ EXISTANTE DOIT ÊTRE DÉMOLIE.

31 LE NIVEAU DU SOL EXISTANT DOIT RESTER, SE RAPPORTER À L'ÉLÉVATION 1/A300.

32 POSER UNE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ CONTINUE EN LA CHEVAUCHANT À UN MINIMUM DE 150mm AUTOUR DES COINS. ATTACHEZ-LA DANS LE SOLIN DE LA NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT.

33 POSER DES BARRES DE TERMINAISON CONTINUES AU PÉRIMÈTRE.

34 POSER UN GRANULÉ A COMPACT À LA SOUS-FACE DE LA DALLE DU TUNNEL DES INSTALLATIONS TECHNIQUES.

35 LES MARCHES EN BÉTON ARMÉ AVEC UN REVÊTEMENT DE TERRAZZO.

36 ENLEVER LE REMPLISSAGE DE GRANULÉ COMPACT EXISTANT JUSQU'AU SOL NON REMANIÉ.

37 LE LOUVRE EXISTANT DOIT RESTER, PROTÉGER.

38 POSER LA NOUVELLE ÉCHELLE EN MÉTAL EN LA FIXANT AU MUR DU TUNNEL EN BÉTON ARMÉ. RESPECTEZ LES MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'ONTARIO. ÉCHELLES D'ACCÈS FIXE: FICHE TECHNIQUE 2-04. IL FAUT LA CENTRER À L'INTÉRIEUR DE LA TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT.

39 RÉINSTALLER L'ENSEIGNE DE SORTIE QUI A ÉTÉ SAUVEGARDÉE. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

40 INSTALLER LE NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EN LE FIXANT AU PLAFOND DU TUNNEL. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

41 EFFECTUER UNE OUVERTURE DE 916 X 916mm POUR LA NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS UNIDIRECTIONNELLE AVEC UN SOLIN DE MÉTAL.

42 UTILISER DES BLOCS DE BÉTON POUR REMPLIR L'OUVERTURE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉVACUATION À L'ENDROIT OÙ LE CONDUIT D'ÉCHAPPEMENT A ÉTÉ ENLEVÉ.

43 DÉMOLIR 1200mm DU TOIT DU TUNNEL EN BÉTON ARMÉ ENTRE LES MURS EXTÉRIEURS.

44 LA CHANLATTE CONTINUE AINSI QUE LA COUCHE DE BASE MEMBRANEUSE D'UNE LARGEUR DE 400mm.

45 POSER LA NOUVELLE DALLE EN BÉTON ARMÉ FIXÉE DANS LES NOUVEAUX MURS DE BÉTON. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES.

46 POSER LE PROFILÉ-C EN ACIER À UNE PROFONDEUR DE 150mm. SE RAPPORTER AUX STRUCTURES.

Canada

Public Works and Government Services Canada
Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Project Delivery & Professional/Technical Services
Architecture & Interior Design
Real Property Operations Solutions

Exécution de Projets et Services Professionnels/ Techniques
Architecture et Design d'intérieur
Solutions des Opérations Immobilière

401_180 metcalfe street_ottawa canada K2P 1P5
project no. 18-528 t° 613.237.6162
www.schoeler.on.ca f° 613.237.6164

since 1958
schoeler & heaton architects inc

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
JONATHAN HEATON LICENCE
5109

revisions	description	date
03	ISSUED FOR TENDER ÉMIS POUR SOUMISSION	2018.07.11
02	ISSUED FOR 99% ÉMIS POUR REVISION 99%	2018.05.30
01	ISSUED FOR 66% ÉMIS POUR REVISION 66%	2018.05.01

A detail no. no. du detail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project / projet

INSURANCE BUILDING DECONSTRUCTION / DÉCONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE DES ASSURANCES

770 HERON ROAD / 770 CHEMIN HERON
CONFEDERATION HEIGHTS CAMPUS / CAMPUS DE LA CONFÉDÉRATION
OTTAWA, ONTARIO CANADA

drawing / dessin

BUILDING DEMOLITION SECTIONS
COUPES DE LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT

Designed By	SH	Conçu par
Date		(yyyy/mm/dd)
Drawn By	BD	Dessiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	SO	Examiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Approved By	JH	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager	RICHARD CZUBA	Administrateur de projets
Project no.	R.083733.100	No. du projet
Drawing no.	A301	No. du dessin

A1 594 x 841

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm
C